



Fin de collaboration abusive

Par **LAGRANGE_old**, le **03/09/2007** à **16:15**

Bonjour,

actuellement je suis orthophoniste en collaboration dans un cabinet d'orthophonie(SCI).

j'ai demandé à ma titulaire de me proposer un projet d'association, celui ci n'a pas abouti.

J'ai annoncé mon départ à ma titulaire car je déménage pour la fin de l'année dans une autre région et je vais créer mon propre cabinet.

je lui ai demandé cette semaine du 27 août de me retrouver le contrat de collaboration en cours(impossible de mon côté de mettre la main dessus) pour pouvoir discuter de l'organisation des mois à venir jusqu'à mon départ prévu donc pour la fin 2007.

Elle m'a présenté le contrat le vendredi 31 août stipulant la fin de collaboration pour le 1er Septembre(ce contrat est désormais en ma possession je peux vous le faire parvenir pour que vous puissiez étudier les clauses).

Elle m'a annoncé dans la foulée avoir trouvé une orthophoniste pour me remplacer dès septembre.

Elle s'est permise d'annuler à ma place mes RV de ce lundi 03 septembre car j'en étais émotionnellement incapable lorsqu'elle m'a demandé de le faire.

Ais je un recours?

Aurait-t-elle du me donner un préavis?

Merci de m'aider, je suis à ce jour sans travail , je suis gênée par rapport à mes patients.

Cordialement.